

SOCIAL

Bigard va fermer, 94 emplois menacés

AILLY-SUR-SOMME L'annonce officielle a été rendue, hier, en comité central d'entreprise à Quimperlé.

Seul point à l'ordre du jour du comité central d'entreprise (CCE) extraordinaire du groupe Bigard, hier matin, à son siège de Quimperlé (Finistère) : une « Information sur le projet Ailly-sur-Somme », spécialisée dans le conditionnement et la découpe de viande. Hervé Deparis et Stéphane Domerval, les deux délégués syndicaux CGT de l'usine d'Ailly-sur-Somme, qui se sont rendus à cette occasion en Bretagne, pressentaient le pire... Ce qui a été annoncé lors de cette réunion leur donne raison.

« Aucune date-butoir de fermeture ne nous a été communiquée »

Stéphane Domerval, délégué syndical CGT « On nous a informés de la décision de fermeture du site d'Ailly-sur-Somme justifié par le manque de rentabilité Et donc de son transfert d'activités dans d'autres unités du

groupe, détaille Stéphane Domerval. *Aucune date-butoir de fermeture ne nous a par contre été communiquée. Quant aux 94 salariés qui travaillent actuellement à Ailly-sur-Somme, des reclassements leur seront proposés, à raison d'une trentaine par site, dans trois autres usines du groupe : Flixecourt (Somme), Formerie (Oise) et Saint-Pol-sur-Ternoise (Pas-de-Calais) ». Pas sûr cependant que cela convient à des salariés dont la moyenne d'âge tourne autour de 50 ans et qui pour certains ont 40 ans d'ancienneté à Ailly-sur-Somme. « Comme nous sommes une entreprise de plus de 50 salariés, s'il y en a 10 qui ne veulent pas être reclassés et préfèrent partir, Bigard sera légalement obligé de faire un Plan de sauvegarde de l'Emploi (PSE) », rappelle, à ce sujet, Stéphane Domerval. Pour lequel la décision d'hier est tout sauf une surprise. « On a tiré le signal d'alarme plusieurs fois. On le sentait venir depuis des années,*

UN COMITÉ D'ENTREPRISE EXTRAORDINAIRE AUJOURD'HUI

À l'usine d'Ailly-sur-Somme se tiendra, aujourd'hui, dès 8 h 30, un comité d'entreprise (CE) extraordinaire où sera détaillée l'annonce faite, hier, à Quimperlé, en présence du directeur général des Ressources Humaines du groupe Bigard. Pour lequel un comité d'accueil est,

d'ores et déjà, prévu. « On va installer un piquet de grève devant l'entrée de l'usine dès 6 heures et on appelle, bien sûr, les salariés, qu'on tiendra informés après ce CE extraordinaire, à y participer », indique Stéphane Domerval. « On va effectivement accueillir nos dirigeants avec des banderoles et en « fanfare », révèle Gérard Philippon, membre du comité d'entreprise et resté à Ailly-sur-Somme. Hier, on a, d'ailleurs, reçu le soutien de la municipalité et de Catherine Bénédini (PS), le maire, qui nous a mis à disposition un barnum et des tables ».



Aujourd'hui, un piquet de grève et des salariés remontés attendent le directeur général des Ressources Humaines du groupe.

depuis le rachat le 1^{er} janvier 2008 de Defial par Bigard ». Et, parallèlement, l'usine est passée de 350 salariés en 2008 à 130 en 2015 avant l'arrêt de la production de steaks hachés et donc à 94 aujourd'hui. Sur le site aillygeois, les salariés s'y attendaient aussi, ayant sensiblement baissé le pied au niveau de leur production depuis l'an-

nonce jeudi dernier de la possible fermeture de leur usine.

Pour Catherine Bénédini, le maire de la commune, cette fermeture sonne le glas des usines à Ailly-sur-Somme : « cet arrêt d'activité est une grosse déception. C'est la dernière entreprise de taille industrielle et le premier employeur de la commune, avant la mairie, qui va fermer. On n'a donc plus rien ici dans ce domaine... C'est d'autant plus regrettable que cette unité appartient à un groupe qui, par ailleurs, continue, à augmenter son chiffre d'affaires et pour lequel tout va bien... »

Une grosse déception, mais pas véritablement une surprise non plus pour le maire. « Depuis 2014 et mon élection à la mairie, on avait pris le dossier à bras-le-corps

LE MAIRE PENSE À L'APRÈS-FERMETURE

Catherine Bénédini pense aussi et surtout au devenir des salariés qu'elle a rencontrés dès lundi et particulièrement à ceux qui n'accepteraient pas les reclassements, une trentaine selon elle : « ils ont majoritairement entre 40 et 50 ans. Leur retrouver une autre activité ne sera pas facile, mais on se battra pour leur emploi en mettant en place des accompagnements à la formation ».

avec Pascal Boistard qui était alors député car on entendait beaucoup de rumeurs au sujet de Bigard où, d'ailleurs, malgré nos demandes, on n'a jamais été reçus par la direction », confie-t-elle. ■ THIERRY GRIONS